

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 313 – 29/01/2024



Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale vous adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024 et vous souhaitent santé, bonheur, joie et réussite dans tous vos projets.

A noter dans l'agenda

Prochain Conseil Municipal



Le prochain Conseil Municipal a été fixé au mardi 30 janvier 2024 à 19h15.

L'accès sera possible physiquement et toujours accessible en visioconférence.

Rendez-vous sur le site internet www.villeylesec.fr

Accès direct au lien de connexion en cliquant sur le logo de la commune, à droite sur la page d'accueil.

Attention : Ce lien ne sera actif que lorsque le conseil commencera !



Etat civil : avis de décès

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jacky Dreux, survenu le 12 janvier dernier : bien connu des Trabecs, il était très attaché à la vie du village et a été très impliqué dans les différentes associations locales. Bénévole, dévoué, il aimait le partage, la solidarité et apporter son aide aux autres.

Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Qualité de l'eau

Pour le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine effectué le 5 janvier 2024 sur notre puits P2, la conclusion sanitaire, au 19 janvier 2024, est :

« Eau brute souterraine, avant traitement, conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. »

L'intégralité du contrôle est consultable sur notre site Internet <https://www.villeylesec.fr>



Où déposer mes déchets alimentaires ?

Retrouvez toutes les infos sur <https://terrestouloises.com>



Recrudescence des cambriolages



La compagnie de gendarmerie départementale de TOUL nous informe qu'en cette période post-fêtes, les cambriolages connaissent une tendance à la hausse sur le département. Adoptons des gestes simples et nécessaires :

- pensez à verrouiller les accès de votre domicile,
- activez vos dispositifs d'alarme, si vous en avez,
- ne facilitez pas les intrusions : mettez sous clé vos échelles et autres outils de bricolage s'ils ne sont pas dans un espace fermé,
- faites preuve de solidarité citoyenne en veillant sur les habitations des uns et des autres,
- faites nous remonter tout élément qui vous a paru particulier (plaque d'immatriculation, type de véhicule, tenue vestimentaire, direction de fuite...) en faisant le 17.

Vous êtes victimes d'un cambriolage?

- gardez votre calme et ne touchez à rien,
- faites le 17 immédiatement, une patrouille se déplacera à votre domicile.

Pendant toute période d'absence prolongée, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) par le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Un renseignement, une question ? Faîtes le 17.

Si ce n'est déjà fait, pensez à télécharger l'application Ma sécurité, en flashant l'un des 2 QR code ci-dessous avec votre smartphone. Une fois installée, vous choisissez votre brigade locale afin de recevoir nos conseils et publications pratiques.

Téléchargez l'application sur
Google Play Store et Apple Store



Retrouvez toutes nos infos sur le site villeysec.fr

Bonne
ANNÉE 2024